

Le 25 juillet 2026

L'ASCE 02 vous propose

Une journée détente au lac du Der
Organisée par l'agence Delannoy



Le Lac du Der est la destination idéale pour une journée libre placée sous le signe de la détente et de l'évasion. Avec ses vastes étendues d'eau et ses paysages préservés, il offre un cadre parfait pour se ressourcer, profiter de la nature et s'adonner à de nombreuses activités.

Dès le matin, partez en balade sur les sentiers qui bordent le lac, offrant de superbes panoramas entre forêt et rivage. Pour un moment de pure relaxation, installez-vous sur l'une des plages aménagées et laissez-vous bercer par la douceur du cadre naturel.

À l'heure du déjeuner, savourez un repas en terrasse dans l'un des restaurants du bord du lac, où spécialités locales et produits frais sont à l'honneur. L'après-midi, laissez-vous tenter par une visite des environs, comme l'église immergée ou l'Observatoire ornithologique, qui permet d'admirer les nombreuses espèces d'oiseaux qui peuplent la région.

En fin de journée, pourquoi ne pas ajouter une touche de divertissement à votre escapade ? Le Casino du Der vous accueille dans une ambiance élégante, où vous pourrez tenter votre chance aux machines à sous ou simplement profiter du bar lounge pour un dernier verre en admirant le coucher du soleil sur le lac.



BULLETIN D'INSCRIPTION

le Samedi 25 juillet 2026

Une journée au lac du Der
organisée par l'Agence Delannoy

TARIFS :

Pour les adhérents : 10 €

Pour les adhérents occasionnels : 25 €

(Ce tarif comprend le transport en bus "Delannoy"

M. ou Mme.....
 Adresse personnelle.....
 Tel :.....Tel portable (**obligatoire et lisible**)..... Adresse mail :.....
 Réserveplace(s) Nom des personnes inscrites :(**obligatoire**)

au départ de SOISSONS

au départ de FISMES (Delannoy)

(Horaires communiqués par l'agence une semaine avant sur votre téléphone portable)

Montant à régler :		
adhérents	x 10 €
adhérents occasionnels	x 25 €
Total.....	
Modalités de paiement (à préciser) : chèque <input type="checkbox"/> espèces <input type="checkbox"/>		
chèques-vacances <input type="checkbox"/>		

**Bulletin d'inscription à retourner avant le 15 mai 2026 au bureau de l'ASCE02
accompagné de votre règlement à l'ordre de l'ASCE 02.**

Les désistements ne seront pas remboursés. Le tarif adhérent occasionnel comprend l'adhésion pour la sortie. Le tarif comprend le transport en bus Delannoy. Les repas et activités ne sont pas inclus.

Carte d'identité obligatoire. PLACES LIMITEES

Droit à l'image : nous (personnes inscrites) autorisons l'ASCE 02 à prendre et diffuser des photographies nous concernant. Ces photographies seront exclusivement utilisées par l'association dans le cadre de ses publications diffusées sur toute forme de support de communication (merci de cocher la case ci-contre pour valider votre autorisation)

